

Lecture sociologique des processus de changement : questions et enseignements pour l'action

Présentation C. Ruault – GERDAL

[+ d'info : présentation](#)

Le GERDAL est un groupe de sociologues (sociologie de la connaissance et du développement) qui travaillent depuis 1983 sur l'évolution des métiers de l'agriculture et sur le rôle du développement dans les processus de changement de pratiques.

Objets : Lors de l'exposé C. RUAULT met en exergue les **facteurs sociologiques qui interviennent dans le changement de pratiques / de systèmes des agriculteurs**. Pour cela elle s'appuie sur des études auxquelles elle a participé :

▪ **Evaluation et analyse sociologique d'une vingtaine d'action sur l'eau (Bretagne, Normandie, Pays de Loire) :**

Il s'agissait d'interventions volontaristes menées par différents acteurs (dont les Chambres d'Agriculture constituaient un maillon très important). Ces actions visaient dans 80% des cas les aspects qualitatifs (pollutions de diverses origines) des ressources en eau et dans 20% des cas les aspects quantitatifs de gestion de la ressource en eau.

L'objectif de cette étude visait à comprendre pourquoi les actions entreprises avaient eu plus ou moins d'impact. Les critères d'évaluation concernaient les résultats obtenus à l'issue de l'action (suffisamment tangibles ou non sur la ressource), la mobilisation des agriculteurs (la dynamique collective engagée a-t-elle permis de faire évoluer la situation ?). L'échelle de travail a également été discutée : à quelle échelle faut-il travailler ? L'échelle de la problématique environnementale (BV) est-elle nécessairement la bonne échelle de travail pour favoriser la mobilisation des agriculteurs ?

L'autre point qu'il semble intéressant de mettre en exergue concerne la **difficulté à mettre en relation** de façon plus subtile des agriculteurs avec d'autres acteurs [*Plus subtile dans le sens : « aller au-delà d'un débat d'idée » pour faire travailler ensemble les gens par rapport à des solutions concrètes, chaque fois que c'est nécessaire*]. Certaines situations nécessitent en effet des interactions fortes entre les acteurs pour trouver des solutions concrètes : pollutions agricoles et algues vertes ou pollutions agricoles et activité conchylicole.

▪ **Expérimentation d'un dispositif de concertation pour la protection d'une zone humide en Marais Charentais**

Le GERDAL a mené cette recherche action en réponse à une situation de blocage complet, après deux ans de concertation au sein d'un comité technique mis en place pour élaborer un cahier des charges de gestion de la zone humide devant concilier les intérêts des différents acteurs : environnementalistes, agriculteurs en premier lieu.

Les travaux du GERDAL s'intéressent depuis longtemps à la question de « **Comment s'opère le changement ?** » et plus précisément sur les points suivants :

▪ **Comment les agriculteurs participent à la transformation de leurs activités ?** Comment prennent-ils part à l'élaboration de solutions techniques, comment s'approprient-ils les propositions élaborées par la science et qui leurs sont ensuite transférées ? Il est complexe aujourd'hui de faire travailler ensemble les agriculteurs et les experts scientifiques, ces derniers ayant des propositions techniques potentiellement intéressantes (mélanges plus productifs par exemple). Pour autant l'utilisation de ces propositions scientifiques et techniques soulève des questions.

▪ La question qui se pose également derrière cela est « **Sur quelle dynamique sociale repose ce processus d'évolution des pratiques par les agriculteurs ?** »

Ce qui intéresse le GERDAL n'est pas uniquement de regarder ce que font les agriculteurs quand ils changent : cette approche permet d'élaborer des typologies très éclairantes pour comprendre comment les agriculteurs qui font d'une certaine manière, raisonnent, conçoivent les choses ? (*voir présentations précédentes*). Le GERDAL s'intéresse aux dynamiques sociales sur lesquelles s'appuient les processus de changement :

- comment ces gens sont en relation entre eux, est-ce qu'il y a des discussions et comment ces discussions sont structurées ? « *Comment se situent ceux qui sont pour l'herbe dans les réseaux de dialogues ?* » et « *Comment se situent ceux qui sont contre l'herbe dans l'ensemble d'un tissu local ?* ». Est-ce que la diversité des pratiques et des conceptions fait l'objet de débat et sur quelles formes de dialogue s'appuient ces débats ?
- cela amène nécessairement à s'intéresser aux réseaux de relations entre les agriculteurs et avec les autres acteurs et à la façon dont ils évoluent, dont ils sont travaillés aussi par les interventions d'acteurs tels que des collectivités locales, des associations, etc. sur ou à propos de l'agriculture.

Donc, le GERDAL essaye de comprendre quand il y a changement, sur quelle dynamique de débats et de relations cela s'appuie. L'objectif final visé est de **proposer, en direction des agents de développement, des moyens et outils méthodologiques, des façons de travailler susceptibles de favoriser la formulation et la mise en discussion des pratiques et des problèmes à résoudre.**

1 - « les facteurs sociologiques » :

La 1^{ère} idée importante c'est que le choix de pratiques n'est pas d'abord ou uniquement (même s'il peut s'inscrire dans un système de valeurs) une question d'idéologie (qui plus est politique), ce n'est pas forcément une question d'être pour ou contre une cause [protection de l'environnement, l'herbe] : **certains agriculteurs ont une réflexion autour de l'herbe et n'ont pas forcément un discours idéologique sur la protection de l'environnement** et certains agriculteurs ont un discours idéologique sur la protection de l'environnement qui ne traduit pas forcément leurs pratiques.

L'évolution des pratiques renvoie à la possibilité d'engager un questionnement pratique sur « Comment faire autrement que ce que l'on fait ? ».

L'engagement pratique, signifie que l'on part de certains problèmes que l'on se pose ou qui sont posés « de façon directive par l'extérieur » : par exemple lors de la sortie du texte relatif à l'interdiction du traitement des fossés, les agriculteurs ont été placés devant l'obligation de faire autrement, mais cette obligation de faire autrement, ne disait pas non plus comment il fallait faire.

→ Le changement, la maîtrise du changement est un processus de résolution de problèmes que l'on se pose d'un point de vue donné (« comment faire autrement ? »)

Par ailleurs, s'interroger sur les questions que se posent ou ne se posent pas les agriculteurs, à titre individuel ou collectif, sur les problèmes qui sont débattus et dans quels lieux, ils sont débattus, me semblent être des points d'appui importants pour organiser l'intervention de développement.

Une fois qu'on se pose des questions, on ne les résout jamais tout seul. Une distinction est à faire entre la modification d'une pratique qui s'opère individuellement à l'échelle d'une exploitation, et l'élaboration du « Comment je vais faire autrement ? », autrement dit de nouvelles règles d'action conduisant à la possibilité d'une mise en pratique maîtrisée. Ceci relève d'un processus de réflexion pour analyser la situation (conditions de travail, contexte, etc...) et pour traiter des informations ou des propositions techniques (faisabilité de telle ou telle alternative...) qui s'opère en grande part dans le dialogue,....

Cette réflexion s'inscrit nécessairement dans un certain « système de normes » - parce que l'agriculteur n'est pas un individu isolé -, c'est-à-dire un ensemble de façons de faire (pratiques) associées à des références communes (critères d'analyse et de qualification qui guident l'action) qui sont plus ou moins partagées (ou au moins connues) par tous à un endroit donné.

Il y a des territoires où le « système de normes » est très uniforme mais dans de nombreuses localités, des variantes existent (quelques agriculteurs commencent à produire de l'herbe).

Cette dynamique des variantes (leur répartition sur le territoire) et la façon dont ces variantes sont discutées (entre agriculteurs, mais aussi avec et entre techniciens,...) ou non sur le territoire sont importantes à étudier car c'est là que débute le changement.

→ La résolution de problème est une activité de réflexion (« quoi faire et comment le faire ? ») qui s'inscrit dans un système de normes partagé (culture technique locale) et qui peut s'appuyer sur différents lieux de dialogue.

Exemple au travers d'un schéma : L'étude des relations d'un agriculteur B en agriculture biologique montre (i) qu'il fait partie de Agrobio35 et qu'il se reconnaît dans ce réseau, (ii) mais qu'il est aussi en discussion au quotidien avec ses voisins qui produisent du lait. Quand il a mis au point sa technique de désherbage mécanique il en a autant discuté avec ses collègues dans la CUMA et ses voisins qu'au sein de l'association Agrobio35. Ces deux lieux de dialogue ont joué un rôle complémentaire dans la mise au point de la pratique de désherbage mais aussi dans la reconnaissance professionnelle de l'agriculteur. Par ailleurs ces échanges entre les agriculteurs « bio » et « non bio » localement constituent un potentiel de changement car ils permettent d'élargir le système de normes et le champ des variantes possibles.

Cet exemple montre, comme d'autres études réalisées, que l'appartenance aux réseaux de développement (type Agrobio35) ne suffisent pas pour rendre compte des dynamiques collectives et des relations entre agriculteurs.

→ L'acteur du changement est le « collectif » et non pas chaque agriculteur individuellement.

Les conséquences d'une telle approche : tout d'abord mieux comprendre comment sont structurés les réseaux de dialogue sur les territoires où on est amené à intervenir et quels sont les objets de débat (pas besoin d'études lourdes pour cela). Ensuite **privilégier des actions organisées à une échelle qui permette de rassembler des agriculteurs (et de constituer des groupes) en s'appuyant sur des habitudes de discussion ou sur une certaine connaissance de ce que font les uns et les autres**. Plutôt que de s'adresser différemment à un « bio » et à un « non bio » par exemple, on cherchera plutôt à favoriser les échanges entre eux en lien avec des questions qui se posent sur un territoire donné. Il faut cependant s'assurer que la différence de pratiques ne conduise pas à un échange conflictuel. Dans certains cas, où il y a juxtaposition de systèmes de pratiques (et de conceptions) qui ne se rencontrent pas ; la question de « comment ne pas renforcer les clivages ? » mérite d'être posée dès lors qu'il s'agit d'intervenir pour favoriser le changement de pratiques par un maximum d'agriculteurs.

2 – Quelques enseignements tirés des études et expérimentations

L'analyse comparée des résultats de différents dispositifs d'intervention permet de réfléchir notamment aux aspects suivants qui vont avoir un **impact sur la possibilité ou non pour les agriculteurs de se saisir et de traiter des problèmes formulés par d'autres acteurs** :

- **La manière d'intervenir** : les lieux de discussions que l'on met en place, les méthodes de travail que l'on utilise, les actions de sensibilisation mises en oeuvre. Par exemple : va-t-on seulement diffuser des messages techniques OU va-t-on partir des questions que les gens se posent ou ne se posent pas, et dans ce cas favoriser leur expression?
- **Les dispositifs de travail/Les instances de travail** : va-t-on mélanger des agriculteurs, des élus, des habitants pour essayer de faire qu'ils se comprennent OU d'abord donner la parole aux agriculteurs d'un côté pour comprendre leurs visions des choses, puis essayer de comprendre les élus et ce qu'ils attendent.

L'objet de la présentation n'est pas de rentrer dans des détails de méthode mais de mettre en exergue quelques points importants ressortant des résultats de différents dispositifs d'intervention mis en oeuvre avec un objectif d'appui à l'innovation.

Lorsqu'un problème est formulé du point de vue environnemental mais n'est pas un problème traitable pour les agriculteurs

- **Le décalage entre les objectifs visés du point de vue des environmentalistes et les problématiques des agriculteurs**
Par exemple dans le cas du Marais Charentais, l'objectif fixé visait à réduire l'écart entre la conduite des prairies par les éleveurs en zone humide et ce qui était appelé « l'optimum biologique » du point de vue des environmentalistes (notamment par rapport à la protection des oiseaux). La question pratique peut être posée comme suit : « comment gérer autrement les prairies, pour maintenir la diversité des espèces ? »
Parallèlement à cet objectif, les éleveurs avaient un certain nombre de préoccupations parmi lesquelles : « Nous on n'arrive pas à vivre de notre métier alors que les céréaliers qui ont asséché les marais, en vivent beaucoup mieux ». « On va augmenter encore les contraintes pour l'élevage : humidité des prairies, mauvaise qualité de l'herbe, conditions de travail, etc. »
Ces préoccupations techniques et économiques (propres au métier d'agriculteur) ne trouvaient pas leur place par rapport à l'objectif fixé du seul point de vue environnemental. Cela a conduit à une situation de blocage et à des positions défensives. Le débat a été ramené au niveau de l'idéologie, or plus le débat d'idées prend le dessus, plus il est difficile de se placer sur le registre du débat pratique ou technique nécessaire à la réflexion sur le « comment faire » pour opérer un changement.
- **L'autre point concerne le diagnostic et le rôle attribué aux experts** : le niveau d'implication des personnes concernées (agriculteurs par exemple) lors de la réalisation du diagnostic expert va conditionner la possibilité d'engagement des acteurs dont on attend un changement de pratiques. Il est important que les agriculteurs puissent se positionner dans un dispositif de concertation, pas seulement sur le diagnostic expert, mais à partir de leurs propres objectifs, de leurs propres préoccupations et analyses des choses. **La mise en place de fonctions d'animation spécifiques (et leur articulation avec les fonctions d'expertise) est nécessaire** afin d'aider les protagonistes à formuler leurs problèmes, comme point de départ de leur engagement. (et non l'adhésion à une cause).

La façon dont les collectifs et réseaux existants sont mobilisés

La difficulté, en Bretagne, c'est que les **réseaux de développement sont assez polarisés**, ils fonctionnent en parallèle : les techniciens des chambres d'agriculture, les techniciens des coopératives, les réseaux CIVAM, les conseillers en agriculture biologique,... ne se croisent pas facilement.

A l'échelle des bassins versants les différents acteurs sont amenés à travailler ensemble. A une échelle plus locale, les réseaux de « dialogue » entre les agriculteurs sont souvent transversaux notamment par l'intermédiaire des CUMA.

Concernant la mobilisation des agriculteurs, la question qui se pose alors est : « **Comment peut-on s'appuyer sur des collectifs et des réseaux d'échange et de dialogue ordinaires des agriculteurs, au sein desquels ils discutent au quotidien de leur travail** » ? afin de dépasser les clivages et appartenances aux réseaux de développement institutionnels ayant des positionnements idéologiques relativement forts, et élargir ainsi la participation aux actions menées pour favoriser les évolutions de pratiques.

Le mode de représentation des acteurs, le rôle attribué aux « responsables » et « leaders ».

Une des questions posées par les acteurs de la gestion de l'eau concerne souvent les « leaders » ou les « innovateurs » et leur rôle comme « moteur de changement ». Selon C. Ruault, ce qui semble important ce n'est pas tellement comment travailler avec les leaders mais « Quelle est la position des leaders dans les dynamiques sociales ? », ce qui amène une autre question : « Quel est le lien entre des gens qui vont être mobilisés dans des instances de pilotage et l'ensemble des agriculteurs présents sur le territoire concerné ? ». Et au final quel est le lien entre ces « leaders » avec lesquels on travaille sur les BV de façon rapprochée et avec lesquels on élabore nos propositions et ce qui se discute localement. Quelle est la position de ces personnes dans le débat local ?

Concernant les connaissances à approfondir pour une meilleure compréhension de ces aspects :

- « Comment sont organisées les relations entre les agriculteurs ? » : quelles sont les caractéristiques des dynamiques sociales locales et la position des agriculteurs qui font différemment dans les réseaux de dialogue ?
Les réseaux de relations des agriculteurs sont plus complexes qu'il y a 10 ans et constitués à des échelles diverses, à la fois locales et plus larges : relations avec les voisins, appartenance à telle ou telle une association régionale, à tel groupe de projet, etc. De nombreux lieux d'échanges entre agriculteurs existent. Il n'est pas forcément compliqué de les identifier.
- Pour l'intervention du développement, la question c'est « Comment renforcer les possibilités de discussion sur les variantes de conceptions et de pratiques présentes sur un territoire, favorables au changement ? » plutôt que « Comment travailler avec les innovateurs pour qu'ensuite les innovateurs passent le message ? » Quelles sont alors les échelles pertinentes ? Et comment renforcer les compétences d'animation centrées sur l'aide à la réflexion et à la production de connaissances par les agriculteurs ? Une autre question qui se pose : « **Comment limiter l'influence de la dimension politique ?** ». La dimension politique interfère souvent avec le débat technique, économique ou sur la pratique. Comment favoriser les partenariats inter institutionnels, les liens aussi entre acteurs du développement, et acteurs de l'amont et l'aval, pour faire travailler ensemble des gens qui ne sont pas dans les mêmes réseaux ? (Quelques références et travaux sont disponibles sur ces questions).

Questions / réponses - Discussions

Concernant l'accompagnement des agriculteurs, les présentations de la matinée amènent à se questionner sur la manière de faire : qui doit porter le message aux exploitants agricoles ? Est ce que l'organisation prise aujourd'hui dans la plupart des bassins versants qui vise à s'appuyer sur des prescripteurs agricoles est encore pertinente ?

Selon **V. BOAGLIO**, au regard de l'étude conduite sur le bassin versant Rance-Aval Faluns, l'approche à avoir va être très différentes suivant les territoires d'où l'intérêt de conduire un diagnostic territorial. Au sein du territoire Rance-Aval Faluns, plusieurs zones ont pu être identifiées sur lesquelles les acteurs et/ou les réseaux à mobilisés ne sont pas les mêmes.

Selon **A-C DOCKES**, d'une manière générale les projets sont d'autant plus efficaces qu'ils sont partenariaux, que l'on arrive à impliquer l'ensemble des acteurs concernés autour d'objectifs et autour de messages.

Par ailleurs le dialogue entre les acteurs est essentiel. Comme l'a indiqué C. RUAULT, les réseaux de dialogues jouent un rôle important. Cependant, il n'est pas possible en tous lieux de passer un an à étudier tous les réseaux de dialogue et savoir exactement qui parle avec qui (notamment pour des raisons financières). Ainsi, privilégier les échanges, les réunions, les lieux où les agriculteurs peuvent échanger entre eux très concrètement sur leurs pratiques, reste quelque chose de fort et d'important à mettre en place.

Selon **A-C DOCKES**, il est important de prendre en compte et d'étudier les représentations des acteurs, des agriculteurs et de leurs partenaires. Cependant il est également très important d'impliquer l'ensemble des partenaires des agriculteurs pour éviter les différences de positionnement des uns et des autres. Les agriculteurs appartiennent à différents réseaux. Il semble donc nécessaire de monter une action partenariale organisée et structurée pour éviter des discours contradictoires. Il ne semble **pas pertinent de remettre en cause les modalités actuelles d'action mais plus pertinent d'essayer de structurer des actions partenariales et politiques.**

Des méthodes éprouvées existent et peuvent être partagées. L'Institut de l'Elevage peut proposer des formations adaptées sur la prise en compte des représentations des agriculteurs, l'accompagnement aux projets partenariaux.